

Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616

78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,
WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER - 01 80 92 80 25

Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et
C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1672



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Vendredi 25 juin 2021

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES

• Agenda	2
• Le Quiz EURO 2020	2
• Contacter le District	2
• Le communiqué de la LPIFF du 22 juin 2021	2
• La réunion des Présidents de clubs du 26/06/2021	3
• Le Pass +	4
• Le webinar sur les demandes de licences	4
• Les ententes	4
• Les engagements & Alternances District	4
• Protocoles sanitaires de reprise des Activités Physiques et Sportives	5-7
• Prévenir les violences sexuelles dans le sport	8
• Les affiches FFF sur la pratique durant la pandémie	9-10
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	11
COMMISSION DU CALENDRIER	11
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	11-12
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION	12-14

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE



Retrouvez en page 12 (PV C.O.C.)
la répartition des plateaux
du 4ème week-end
de juin, par catégorie



AGENDA 2020 / 2021 JUIN / JUILLET

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1er	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

QUIZ EURO 2020



Les 19 & 26 juin, lors des plateaux Festi-Foot U8-U9 & U6-U7, un jeu quiz Euro 2020 a été mis en place.

Nous comptons sur les clubs ayant réalisé ces quizz pour nous retourner d'ici le 30 juin les images, vidéos illustrant cet événement qui se veut ludique et festif afin que nous puissions remettre à chaque club ayant participé les goodies destinés aux joueurs et publier vos réalisations artistiques sur le thème : « Supportons l'Équipe de France pour l'Euro 2020 ».



A partir de Lundi 14 juin 2021,
les locaux du District seront ouverts au public, tous les lundis et mardis de 9h00 à 17h00

Une permanence téléphonique au 01-80-92-80-20
vous permettra
de contacter le District, du Mercredi au Vendredi,
de 9h00 à 12h00.

Pour rappel, vous pouvez nous joindre, via la messagerie à
administration@dyf78.fff.fr

Enfin, nous vous invitons à suivre la vie du football yvelinois,
sur le site du DYF, dyf78.fff.fr

Et également sur Facebook, [@dyf78](https://www.facebook.com/dyf78)



COMMUNIQUE DE LA LIGUE DE PARIS IDF DU 22 JUIN 2021

Comme elle l'a toujours depuis plus de huit ans, la Ligue continue d'accompagner ses clubs.

En effet, à l'instar de ce qui a été fait dès la fin de la saison dernière, le **Comité de Direction** réuni le 7 juin dernier a décidé de **nouvelles mesures exceptionnelles d'aide aux clubs** en leur rétrocédant :

- La part Ligue sur les licences Dirigeant soit 90 400€ ;
- La part Ligue sur les cotisations 2020/2021 soit 207 000€
- Les droits d'engagements 2020/2021 dans les compétitions de Ligue soit 17 000€

L'ensemble de ces rétrocessions représente un montant de 314 400€.

Ces mesures viennent s'ajouter, pour la saison 2020/2021, à celles déjà versées par la Ligue et ses partenaires :

- Fonds National de Solidarité / **514 500€**
- Fonds PSG et Fonds Crédit Mutuel / **263 500€**

Soit 1 092 400€ d'aides de la Ligue pour la saison 2020/2021.

De plus et pour rappel, la Ligue avait déjà aidé les clubs en juin 2020, 1ère saison d'impact du COVID, pour un montant de **325 000€ (remboursement des cotisations Club, des engagements et de la licence dirigeant-e)**.

Ainsi, ces derniers 12 mois civils, la Ligue est venue soutenir ses clubs avec un Fonds COVID exceptionnel pour un montant total de 1 417 400€.

Ces aides inédites ont été complétées par celles de la Fédération à hauteur de 1 800 550€ et 257 220€ par les Districts (Fonds National de Solidarité – aide à hauteur de 10€ par licencié).

Ceci est sans compter sur d'autres aides exceptionnelles que les Districts ont versé au titre des saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Entre la FFF, les Districts et la Ligue, **les clubs franciliens auront ainsi été aidés à hauteur de 3 475 170€.**

Le soutien aux clubs se poursuivra en 2021/2022 avec le Plan de Sauvegarde des Clubs de la Région Ile-de-France à hauteur d'un million d'euros et le Plan de soutien matériel de la FFF de 15 millions d'euros.

**Le Fonds National de Solidarité (aide de 10€ par licencié) a été versé sur les comptes clubs en octobre 2020. Les Fonds PSG et Crédit Mutuel au mois de mai 2021. Les rétrocessions de la part Ligue sur les licences Dirigeant et les cotisations 2020/2021 ainsi que les rétrocessions des droits d'engagement des compétitions de Ligue 2020/2021 vous seront déduits de votre premier acompte Licence qui sera réclamé au mois de juillet.*

Mmes et MM. les Président(e)s des clubs Yvelinois

L'Assemblée Générale d'été du District ayant, comme vous le savez, été reportée à la rentrée prochaine, il nous est apparu indispensable de renouer le contact direct avec vous, les Présidents(e)s des clubs Yvelinois, et donc d'organiser, à la fin de cette saison si particulière, **une rencontre Comité de Direction / Président(e)s de clubs**, pour évoquer ensemble, notamment, les conséquences de la saison blanche, les aides à la relance pour les clubs, les conditions de la reprise du Football pour la saison 2021 / 2022 et les nouveautés de cette nouvelle saison.

Cette réunion sera organisée :

*le samedi 26 juin 2021,
à 9 H 00
salle Jacques Brel
4, rue de la Mare aux Carats
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.*

Le District a beaucoup de choses à vous dire et vous vous posez sans doute beaucoup de questions.

Venez nous rencontrer, pour les évoquer ensemble et parler de notre Football et de ce qui va lui permettre de « repartir » à la rentrée.

Bien entendu, les conditions d'organisation de cette rencontre, dans une salle de 332 places que vous connaissez puisqu'elle a été utilisée lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre 2020, permettront de garantir aux Président(e)s de clubs le respect des règles de distanciation physique qui s'imposent encore.

L'ordre du jour de cette rencontre, qui est en cours de mise au point, vous parviendra très vite.



SOYEZ PRESENT(E)S LE 26 JUIN !

*VENEZ ECHANGER AVEC NOUS
SUR LES SUJETS QUI VOUS CONCERNENT !*



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Rencontre entre le Comité Directeur et les Président(e)s de clubs



Samedi 26 juin 2021 à 9 h 00
Salle Jacques Brel
4, rue de la Mare aux Carats
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



ORDRE DU JOUR

- 1 - Mot d'accueil par le Président Jean-Pierre MEURILLON
- 2 - Remise de Dotation par l'AFM Téléthon 78
- 3 - Les conséquences de la saison blanche (M. Jean-Pierre MEURILLON)
Les Championnats
Les montées et les descentes pour la prochaine saison
Le Statut des Educateurs
Le Statut de l'Arbitrage (M. Laurent HOUIN)
- 4- La relance du Football Yvelinois (M. Steven CARLIER, Mme Dorette ELANGUE ETEME et M. Jean-François DUPONT)
- 5 - Le rappel des aides à la relance pour les clubs (le Pass + 78/92, le Pass'Sport, le Plan de Sauvegarde des clubs de la Région Ile de France, le Plan de soutien de la F.F.F. en équipements à destination des clubs amateurs, le soutien de la Ligue, le soutien du District) (M. Florent BAUDOIN)
- 6 - La reprise des championnats (dates, organisation), en fonction des mesures sanitaires (M. Jean-Pierre LEDUC)
- 7 - Les modifications réglementaires applicables à compter de la saison 2021 / 2022 (M. Jean-Pierre MEURILLON)
- 8 - Les nouveautés
L'Agenda du club (MM. Rodrigo LOPES ROCHA et Jean-Pierre LEDUC)
L'organisation du Football d'Animation (M. Thierry MOURAUX)
Le Challenge National P.E.F. (M. Nicolas TEXIER)
Les animations du Football Diversifié (M. Jean-Pierre LEDUC)
Le eFoot (M. Alexandre OGEREAU)
- 9 - Les formations du District (Mme Clémentine LUNT, MM. Marc-Antoine KELLER et Kevin HUE)
- 10 - Temps d'échanges : Questions / Réponses

Organismes sportifs et culturels

Devenez affiliés au PASS+



> La carte qui aide les jeunes, de l'entrée en 6^e à leur majorité, à financer leurs activités sportives et culturelles.

> Le dispositif qui facilite l'accès à l'offre des organismes affiliés Pass+.

La carte PASS+ offre plusieurs services dont :

- Une aide financière de 100 € pour les jeunes boursiers et 80 € pour les autres jeunes, pour régler des activités sportives et culturelles,
- Une offre de « bons plans » culturels et sportifs sous forme de réductions, jeux-concours, invitations, etc.

Aujourd'hui, plus de 90 000 jeunes sont inscrits au PASS+. Le dispositif s'appuie également sur un réseau de plus de 2 200 organismes affiliés commun aux 2 départements. Ainsi, les familles des Yvelines et des Hauts-de-Seine peuvent si elles le souhaitent utiliser leurs aides financières partout sur le territoire interdépartemental.

L'affiliation d'une structure (dont les associations sportives par exemple) au dispositif PASS+ est gratuite et permet d'apparaître sur la liste des organismes affiliés consultable par les familles, de communiquer sur les activités proposées et de bénéficier de ce moyen de paiement. C'est donc une opportunité pour eux de faire connaître leurs services, leurs offres et d'élargir leur fréquentation.

La plaquette d'information : [CLIQUEZ ICI](#)

La vidéo de présentation du dispositif : [CLIQUEZ ICI](#)



WEBINAIRE REPLAY
DEMANDE DE LICENCES :
NOUVEAUTÉS 2021-2022

JEUDI 03 JUIN
De 18h à 19h

Pour voir ou revoir ce webinaire du 3 juin 2021, qui vous aidera à bien démarrer la saison et vous fera découvrir toutes les nouveautés implémentées dans les parcours de demande de licences pour la saison 2021/2022, [Cliquez ici](#)



CRÉATION
D'UNE ENTENTE

Le formulaire pour la constitution des ententes 2021/2022 est désormais disponible.

N'hésitez pas à contacter Alexandre, au 01-80-92-80-22 pour l'obtenir ou pour tout renseignement.



La démarche à suivre en ligne vous a été envoyée sur vos messageries officielles.

La plateforme pour les engagements et alternances District est désormais disponible. Voici plusieurs informations importantes :

– Les engagements des équipes compétitions (U14, U16, U18, U20, SENIORS DAM, CDM & VETERANS, FUTSAL etc) sont ceux que vous avez engagés en Ligue de Paris. Nous vous demandons d'utiliser uniquement l'extranet de la LPIFF pour toutes ses équipes. Pour information, vous pouvez toujours procéder à des modifications, bien que nous vous demandons de coupler la modification d'un mail d'information (à l'adresse suivante : administration@dyf78.fff.fr).

– Les engagements à réaliser sur la plateforme District concernent uniquement le Foot Animation (U10 à U13), le Football Féminin, le Critérium du Lundi soir et les 45 ans et +.

- Attention certains engagements foot animation valent pour 2.
- Enfin, nous vous demandons de saisir sur la plateforme District toutes vos alternances. Nous insistons particulièrement sur ce point. Dans la base de donnée vous permettant de demander vos alternances, vous aurez toutes les équipes engagées en Ligue et en District, merci d'être le plus précis et le plus complet possible concernant vos demandes, afin que nous puissions y répondre au mieux. Pour rappel, les demandes d'alternances sont entendues dans la mesure du possible, selon l'ensemble des demandes des clubs. Pour toute demandes particulières nous vous invitons également à nous envoyer un mail complémentaire pour préciser votre demande.

La plateforme restera ouverte jusqu'au dimanche 4 Juillet au plus tard.

Sachant que pour le Football Féminin & Animation, vous pourrez toujours modifier vos engagements à la rentrée hors dispositifs Espoir U10-U11 & U12-U13.



Retrouvez en [cliquant ici](#), les nouvelles mesures gouvernementales,
à partir du 19 mai 2021

Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 19 mai 2021

Ces mesures seront conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
PUBLICS PRIORITAIRES			
<ul style="list-style-type: none"> • Mineurs Scolaire & périscolaire Sport extrascolaire, associatif, encadré 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles
<ul style="list-style-type: none"> • Sportifs de haut niveau et professionnels • Personnes à handicap reconnu MDPH avec encadrement • Prescription médicale d'activité physique adaptée (APA) • Formation professionnelle et universitaire 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts - Dérogation au couvre-feu 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Vestiaires ouverts
MAJEURS			
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique individuelle 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur pratique avec contact autorisée - En intérieur pratique sans contact uniquement - Rassemblement 10 personnes maximum 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Plus de limitation de rassemblement mais respect de la distanciation
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique encadrée 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur uniquement - Pratique sans contact uniquement - 10 personnes maximum sur la voie publique - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur pratique avec contact autorisée - En intérieur pratique sans contact uniquement - 25 personnes maximum sur la voie publique pour une pratique encadrée - Pas de limitation de participants dans les équipements pour une pratique encadrée 	<p style="text-align: center;">Autorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> - En extérieur et en intérieur - Pratique avec contact autorisée dans le respect des protocoles - Plus de limitation des rassemblements

CATÉGORIES	19 mai 2021	9 juin 2021	30 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h	Fin du couvre-feu
COMPÉTITIONS			
• Haut niveau et professionnel	Autorisé	Autorisé	Autorisé
• Amateurs Mineurs	Autorisé - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	Autorisé - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants	Autorisé - Pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
• Amateurs Majeurs (hors publics prioritaires)	Autorisé - Pratique sans contact uniquement - Espace public : 50 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : Interdit	Autorisé - En extérieur, pratique avec contact autorisée - En intérieur, pratique sans contact uniquement - Espace public : 500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur : sans limitation de participants - Equipement intérieur : jauge à 50% de la capacité	Autorisé - En extérieur et en intérieur, pratique avec contact autorisée - Espace public : 2500 participants (simultané ou par épreuve) - Equipement extérieur et intérieur : sans limitation de participants
SPECTATEURS			
• Espace public	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Rassemblement 10 personnes maximum	- Règle en vigueur dans l'espace public à date
• Equipement extérieur ou ERP de plein air éphémère	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 1000 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m ² par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
• Equipement intérieur	- Assis uniquement - Jauge : 35% de la capacité maximale dans la limite de 800 personnes	- Assis uniquement - Jauge : 65% de la capacité maximale dans la limite de 5000 personnes - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes	- Assis : jusqu'à 100% de la capacité de l'enceinte, sur décision du préfet - Debout : 4m ² par personne, sur décision du préfet - Pass sanitaire à partir de 1000 personnes
VESTAIRES COLLECTIFS			
	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines	- Ouverts uniquement pour les publics prioritaires et dans les piscines
RESTAURATION, BUVETTE			
	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable	- Protocole HCR applicable

PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

PARENTS,
ÉDUCATEURS,
PRATIQUANTS,
DIRIGEANTS,
**TOUS
CONCERNÉS.**

Dans le cadre du « plan régional de la prévention des violences et dérives sexuelles dans le sport », la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), propose des sessions de sensibilisation à distance pour tous

Les intervenants seront :

- Simon LATOURNERIE de l'association Colosse aux pieds d'argile
- Guillaume DORAI ou Benjamin FREMIOT de « LOG.in Prévention », association qui éduque à l'utilisation citoyenne numérique

Pour connaître les dates des sessions et vous inscrire, [Cliquez ici](#)

Il s'agit d'une billetterie gratuite : sélectionnez un billet (flèche située en dessous de « quantité ») et laissez-vous guider.

Vous recevrez votre lien de connexion Zoom par mail, 24 heures avant la tenue de la session.

Aménagements pour accéder aux installations sportives



Un accès pour l'arrivée au stade et un autre pour le départ sont définis et matérialisés pour éviter les croisements sur l'ensemble des installations.



Interdiction d'entrer dans l'enceinte sportive à toutes personnes extérieures (hors éducateurs et joueurs).



Fléchages au sol ou muraux pour tous les espaces de circulation piétonne.



Règles strictes d'accès et d'utilisation des sanitaires.



Condamnation temporaire de l'accès aux vestiaires et aux douches.



Mise à disposition de produits de nettoyage des mains.



Maintenance des portes des locaux ouvertes pour limiter la manipulation des poignées et permettre une aération/ventilation régulière des espaces en intérieur.



Nettoyage et désinfection des locaux si possible après chaque passage de groupe.



Respect des règles de distanciation dans les espaces intérieurs et port du masque obligatoire.



Poubelles sans couvercle et espaces de lavage du matériel sportif utilisé à disposition près des terrains.

Illustration : 2021 - FFF - Invenys/Agf 04 22 04

Les bons comportements à adopter pour la reprise dans votre club



Avant la séance / le match
Arrivée au stade



1. Je n'accède auxpts de mon téléphone.



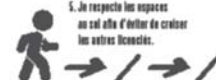
2. J'opte si possible le covoiturage pour me rendre au stade.



3. Si les vestiaires ne sont pas accessibles, j'arrive en tenue d'entraînement et avec ma grande valise.



4. Je porte mon masque dès mon arrivée au stade et jusqu'en terrain (si j'ai plus de 11 ans).



5. Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de créer les autres écoulements.



6. Je salue mes collègues, mes entraîneurs et mes dirigeants dans le respect des gestes barrières (pas de poignée de main, bisou ou câlin).



7. Je me nettoie les mains.



8. Je laisse mon sac au bord de terrain.



9. Je patiente dans les zones d'attente matérialisées à proximité du terrain.



Pendant la séance / le match



J'ai un ballon, une gourde et une chaussette individuelle.



Je ne crie pas.



Je respecte la distanciation sociale dès que le jeu est arrêté : un mètre de 2 m avec l'entraîneur et mes collègues.



Départ du stade
Après la séance / le match



Je ramène mon masque à la sortie de terrain.



Je me nettoie les mains.



Je respecte les espaces au sol afin d'éviter de créer les autres écoulements.



J'opte si possible de repartir en covoiturage.



Je nettoie ma tenue de sport dès mon retour à la maison :

- lavage à 60°C puis, lorsque c'est possible, séchage au sèche-linge ;
- sinon, lavage à 30°C puis, une fois séchée, la laisser trois jours dans un sac fermé.

Illustration : 2021 - FFF - Invenys/Agf 04 22 04

Recommandations pour l'organisation de la pratique



Application des gestes barrière et de la distanciation sociale

- > Port du masque pour les encadrants pendant la séance (sauf pour s'adresser aux joueurs) ;
- > 2 m entre l'intervenant et le groupe.



Désinfection du ballon et du matériel systématique.



Utilisation d'une gourde personnelle.



Matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur.



Numerotation individuelle du ballon (identification et personnalisation).



Prévoir une personne « garante du protocole sanitaire » (GPS) qui veille au respect des principes généraux et à la bonne conduite de la séance.



Créneaux de pratique espacés entre chaque groupe afin de permettre le nettoyage de matériel et de réguler les flux.



Zones d'attente pour les pratiquants matérialisées à proximité du terrain avant la participation à une séance.

Document communiqué par la Fédération Française de Football



HALTE

**RESPECTEZ LES
GESTES BARRIERES
NE LAISSEZ PAS LA
COVID 19 VOUS
PRIVER DE VOTRE BALLON**

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public. Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

COMMISSION DU CALENDRIER

Commission restreinte du 22 juin 2021

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

MONTEES DESCENTES VETERANS

La Commission constatant le non réengagement de GARGENVILLE STADE 12 en D3, décide de combler cette vacance par la montée administrative de VERSAILLES ESTRELA de D4 en D3.

U16

La Commission constatant le non réengagement du CHESNAY 78 FC 2 en D3, décide de combler cette vacance par la montée administrative de VAUXOISE ES 1 de D4 en D3.

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 21/06/21
EN VISIOCONFÉRENCE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAITS AVISÉS

(non amendés)

U14 À 11

PLATEAU DU 12.06.21
ST ARNOULT FC 78

U16 À 11

PLATEAU DU 13.06.21
HOUDANAISE REGION FC

U18 À 11

PLATEAU DU 13.06.21
TRIEL AC
MAURECOURT FC
LE PECQ US
ACHERES CS
VELIZY ASC

FORFAITS NON AVISÉS

(amende forfait catégorie jeune : 24€)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U14 À 11

PLATEAU DU 12.06.21 AUX CLAYES S/S BOIS USM
MAGNY 78 FC
MESNIL ST DENIS ASL

PLATEAU DU 12.06.21 À CONFLANS FC
AUBERGENVILLE FC

PLATEAUX D'ÉTÉ 1ER WEEK-END

Compositions d'équipes manquantes
U14 À 11

Plateaux du 05/06/2021

- VIROFLAY USM
- GUERVILLE ARNOUVILLE AS

U16 À 11

Plateaux du 05/06/2021

- LE PECQ US
- VIROFLAY USM

Résultats manquants

U14 À 11

Plateaux du 05/06/2021

- CONFLANS FC—YVELINES US/MONTFORT FC
 - PLAISIROIS FO—GUERVILLE ARNOUVILLE AS
 - GUERVILLE ARNOUVILLE AS—CONFLANS PLM
 - PLATEAU N°3 : MAGNY / ESSARTS LE ROI / ST ARNOULT
- Nous n'avons que la FMI (MAGNY FC 78—ESSARTS LE ROI AGS)

U16 À 11

Plateaux du 05/06/2021

- FOURQUEUX FOOT OMS—YVELINES US/MONTFORT FC
- YVELINES US/MONTFORT FC—MESNIL LE ROI AS

Vous auriez dû avoir une amende après le 1er rappel, mais au vu des circonstances nous ne l'appliquons pas.

PLATEAUX D'ÉTÉ 2ÈME WEEK-END

Fenilles de plateaux manquantes
U14 À 11

Plateaux du 12/06/2021
1er rappel

- Plateau n°1 à ACHERES CS
- Match LES CLAYES S/S BOIS USM—ESSARTS LE ROI AS
- Plateau n°4 à CONFLANS FC

U16 À 11

Plateaux du 12/06/2021
1er rappel

- Plateau n°3 à ST CYR AFC

U18 À 11
Plateaux du 12/06/2021
1er rappel

➤ Match ST ARNOULT FC 78—LE PERRY FOOTBALL ES

INFORMATIONS

Pour consulter les plateaux :

- U14 du 26 juin 2021, [cliquez-ici](#)
- U16 du 27 juin 2021, [cliquez-ici](#)
- U18 du 27 juin 2021, [cliquez-ici](#)

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 21 juin 2021

Présents : MM. VIMONT (Président), INACIO, GEPPERT, NOYELLE, MOURAUX, BOKOBZA

Excusés : MM. HOUANT, BIDARD, MERVAILLIE, LOUVEL, CORNUAULT, GOMES PEDRO

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FESTI FOOT U7

Pour consulter tous les éléments sur l'organisation de la journée festi-foot « Euro 2020 » U6-U7, [cliquez ici](#)

CHALLENGE ÉTÉ

Pour consulter tous les éléments sur l'organisation du Challenge d'Été et de l'Interclubs U10-U13, [cliquez ici](#)

FOURQUEUX OMS

La Commission prend note de votre mail qui explique que vous avez effectué une rencontre amicale à domicile avant les plateaux U7 & U9.

Elle vous rappelle la règle, que des rencontres U10-U11 ne peuvent se dérouler avant des plateaux U7-U9. De plus, elle reste dans l'attente de l'envoi de vos feuilles de plateaux U7 & U9 du samedi 12 juin.

U10-U11

Modifications engagements : Plateaux du 26 juin

BOIS D'ARCY AS : 1 U11
CHANTELOUP : 2 U11
ROSNY CSM : 3 U11

La Commission a procédé à des modifications sur les plateaux de ce samedi.

VILLIERS LE MAHIEU AS : ne participera pas au plateau et ne pourra l'organiser. Le club de NEAUPHLE PONT. RC est désigné comme club leader.

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Feuilles de plateaux manquantes **PLATEAUX U6-U7 INTERCLUBS**

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 05/06/2021

Fiche récapitulative

4 - FOURQUEUX O.M.S.
5 - CHANTELOUP LES VIGNES U.S. ou TRIEL A.C.
7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
8 - PLAISIROIS F.O.
10 - MAULOISE U.S. ou LE PECQ U.S.
12 - JOUY EN JOSAS U.S. ou 12 - ST CYR A.F.C.
15 - ST ARNOULT F.C.78 ou ABLIS F.C. SUD 78 ou COIGNIERES F.C. ou HOUDANAISE REGION F.C.

Feuilles d'équipes manquantes

2 - VELIZY A.S.C.
4 - FOURQUEUX O.M.S.
5 - CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
7 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
8 - PLAISIROIS F.O.
8 - ELANCOURT O.S.C.
9 - ETANG ST NOM E.S.
9 - CERNAY LA VILLE A.S.
10 - MAULOISE U.S.
10 - LE PECQ U.S.
11 - VELIZY A.S.C.
11 - GUYANCOURT E.S.
12 - JOUY EN JOSAS U.S.
12 - ST CYR A.F.C.
15 - ST ARNOULT F.C.78
15 - ABLIS F.C. SUD 78
15 - COIGNIERES F.C.
15 - HOUDANAISE REGION F.C.

1er rappel
Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

1 - ETANG ST NOM E.S.
2 - MONTESSON U.S. ou CARRIERES GRESILLONS A.S.
3 - FOURQUEUX O.M.S.
4 - CONFLANS PLM
5 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.
7 - MAULOISE U.S.
8 - VELIZY A.S.C. ou JOUY EN JOSAS U.S. ou ST CYR A.F.C.
10 - CERNAY LA VILLE A.S. ou ST ARNOULT FC 78 ou ABLIS F.C. SUD 78

Feuilles d'équipes manquantes

1 - ETANG ST NOM E.S.
1 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT
2 - CARRIERES GRESILLONS A.S.
3 - FOURQUEUX O.M.S.
3 - ACHERES C.S.
4 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
4 - CONFLANS PLM
5 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.
7 - ROSNY S/SEINE C.S.M.
7 - MAULOISE U.S.
7 - VAUXOISE E.S.
8 - VELIZY A.S.C.
8 - JOUY EN JOSAS U.S.
8 - ST CYR A.F.C.
8 - VERSAILLES 78 F.C.
10 - CERNAY LA VILLE A.S.
10 - ST ARNOULT FC 78
10 - ABLIS F.C. SUD 78
10 - LE PERRY FOOTBALL E.S.
11 - JUZIERS FC
11 - AUBERGENVILLE FC
11 - MEZY U.S.

Anomalies

9 - VILLIERS LE MAHIEU A.S. club de BOIS D'ARCY A.S. absent

PLATEAUX U8 U9 INTERCLUBS

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 05/06/2021

Fiche récapitulative

3 - CARRIERES SUR SEINE U.S. ou MONTESSON U.S.
4 - FOURQUEUX O.M.S.
6 - ISSOU A.S.
7 - CARRIERES GRESILLONS A.S.

8 - PLAISIROIS F.O. ou CHAMBOURCY ASM
10 - MAULOISE U.S. ou LE PECQ U.S
12 - JOUY EN JOSAS U.S. ou 12 - ST CYR A.F.C.
15 - ST ARNOULT F.C.78 ou ABLIS F.C. SUD 78

Feuilles d'équipes manquantes

2 - VELIZY A.S.C.
2 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.
3 - MONTESSON U.S.
3 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
4 - FOURQUEUX O.M.S.
4 - MAURECOURT F.C.
5 -CHANTELOUP LES VIGNES U.S.
6 - ISSOU A.S.
7 - CARRIERES GRESILLON A.S.
7 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
8 - PLAISIROIS F.O
8 - CHAMBOURCY A.S.M.
9 - MAGNY 78 F.C.
9 - ETANG ST NOM E.S.
9 - CERNAY LA VILLE A.S.
10 - MAULOISE U.S.
10 - LE PECQ U.S.
10 - MESNIL LE ROI A.S.
11 - VELIZY A.S.C.
12 - JOUY EN JOSAS U.S
12 - ST CYR A.F.C.
15 - ST ARNOULT F.C.78
15 - ABLIS F.C. SUD 78
15 - MESNIL ST DENIS A.S.L.

1er rappel
Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

1 - ETANG ST NOM E.S.
3 - FOURQUEUX O.M.S.
7 - MAULOISE U.S.
8 - VELIZY A.S.C. ou JOUY EN JOSAS U.S ou ST CYR A.F.C.
10 - CERNAY LA VILLE A.S. ou ST ARNOULT FC 78 ou ABLIS F.C.
SUD 78 ou LOGES EN JOSAS A.S.

Feuilles d'équipes manquantes

1 - ETANG ST NOM E.S.
1 - BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
3 - FOURQUEUX O.M.S.
3 - ACHERES C.S.
4 - CARRIERES SUR SEINE U.S.
4 - BOUGIVAL F.C.
5 - COIGNIERES F.C.
6 - MEZIERES A.J
6 - PLATEAU DE BREVAL LONGNES F.C.
6 - ROSNY S/SEINE C.S.M.
7 - ROSNY S/SEINE C.S.M.
7 - MAULOISE U.S.
7 - GARGENVILLE STADE
8 - VELIZY A.S.C
8 - JOUY EN JOSAS U.S
8 - ST CYR A.F.C.

YVELINES FOOTBALL N° 1672

8 - VERSAILLES 78 F.C.
9 - CHAMBOURCY A.S.M.
10 - CERNAY LA VILLE A.S.
10 - ST ARNOULT FC 78
10 - ABLIS F.C. SUD 78
10 - LOGE EN JOSAS A.S.

Anomalies

4 - HOUILLES A.C : club de Bougival F.C. présent (non inscrit) + feuille de plateau incomplète (manque le nombre d'équipes de HOUILLES AC et BOUGIVAL FC).

5 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S Suite à cas COVID au club de VERSAILLES 78 F.C. regroupement du plateau n°5 avec le plateau n°3 (plateau spécifique entre clubs inscrits uniquement en U8- U9) qui donc est annulé.

9 - BEYNES FC Feuille de plateau incomplète (manque le nombre des équipes du FC Beynes et de l'ASM Chambourcy + les responsables des clubs de VILLIERS LE MAHIEU AS, BEYNES FC et CHAMBOURCY ASM)

11 - AUBERGENVILLE F.C. Club de Mantes City absent (non excusé)

PLATEAUX SPECIFIQUES U8 U9

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine , elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Plateaux du 05/06/21

Fiche récapitulative

3 - NEAUPHLE-PONT. 78 R.C. ou LA VESGRE A.S.

Feuilles d'équipes manquantes

3 - MONTFORT L'AMAURY F.C.
3 - NEAUPHLE-PONT. 78 R.C.
3 - LA VESGRE A.S.
4 - LE PERRAY FOOTBALL E.S.
5 - ACHERES C.S.
6 - HOUILLES A.C. 2

1er rappel
Plateaux du 12/06/2021

Fiche récapitulative

2 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S. ou ISSOU A.S.
4 - HOUDANAISE REGION F.C. ou LA VESGRE A.S. ou NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.

Feuilles d'équipes manquantes

1 - TRIEL A.C.
2 - GUERVILLE ARNOUVILLE A.S.

2 - ISSOU A.S
2 - AUTEUILLOIS A.S.
4 - HOUDANAISE REGION F.C
4 - LA VESGRE A.S.
4 - NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 R.C.

Anomalies

3 - MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S. Annulation du plateau suite à cas COVID au club de VERSAILLES 78 F.C., les équipes de ce plateau ont été regroupées sur le plateau N°5 (plateaux interclubs)

CHALLENGE ETE U11

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine , elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Rencontres du 05/06/2021

2 CHANTELOUP US (LIMAY ALJ)
5 CHAMBOURCY (FOURQUEUX OMS)
6 FOURQUEUX OMS (CARRIERES S/S)
14 PORCHEVILLE FC (ROSNY, BREVAL LONGNES°
15 CARRIERES GRESILLONS AS (ETANG ST NOM ES)
19 ST ARNOULT FC 78 (LA VESGRE AS)
25 FC RAMBOUILLET YVELINES (VELIZY ASC)
26 ST CYR AFC (JOUY EN JOSAS AS)
27 CONFLANS PLM (BOUAFLE FLINS ES)

1er rappel
Rencontres du 12/06/2021

1 TRAPPES COIGNERES
4 AUBERGENVILLE ACHERES (MANQUE LE CLASSEMENT)
5 ACHERES CONFLANS PLM
6 YVELINES US MAULOISE US
7 VELIZY ASC VERSAILLES 78 FC
9 FOURQUEUX AUBERGENVILLE
11 GUERVILLE ARNOUVILLE BOUAFLES FLIN (MANQUE SIGNATURES ET NOMS DES ARBITRES)
13 CARRIERES GRESILLONS MAURECOURT
14 CHAMBOURCY FOURQUEUX
16 MAULOISE US MONTESSON US
17 VILLIERS LE MAHIEU ROSNY S/SEINE BOIS D'ARCY MANQUE SIGNATURES ET NOMS DES ARBITRES)
18 MONTESSON US VELIZY ASC CARRIERES GRESILLONS
19 PLATEAU BREVAL LONGNES LIMAY (MANQUE LES RESULTATS DES RENCONTRES)
20 ST ARNOULTFC 78 TRAPPES ETOILE SPORTIVE
21 ST CYR HOUDANAISE REGION FC CONFLANS FC
22 CONFLANS PLM HOUILLES AC
23 HOUILLES AC ETANG ST NOM

Vendredi 25 juin 2021

CHALLENGE ETE U13

La Commission tient à informer les clubs suivants, qu'en temps normal elle aurait infligé une amende de 20€ à tous les clubs cités ci-dessous. Néanmoins compte tenu du contexte, elle fera preuve de mansuétude pour cette fin de saison, mais espère que dès le début de la saison prochaine, elle n'aura pas à traité autant de feuilles manquantes.

Rencontres du 05/06/2021

- 1 : COIGNIERES FC (MAGNY 78 FC)
- 2 : MAULOISE US (AUTEUILLOIS & BEYNES)
- 3 : ABLIS FC SUD (ST ARNOULT FC)
- 6 : GUYANCOURT ES (VELIZY, NEAUPHLE)
- 8 : FOURQUEUX OMS (ETANG ST NOM ES)
- 9 : CHAMBOURCY ASM (VAUXOISE & CARRIERES GRE)
- 11 : HOUDANAISE REGION (PERRAY FOOT)
- 17 : CONFLANS PLM (BOUAFLE FLINS ES)

1er rappel

Rencontres du 12/06/2021

- 1 : TRAPPES ES (COIGNIERES FC)
- 3 : MAGNY 78 FC (PERRAY FOOT ES)
- 6 : ST CYR AFC (GUYANCOURT ES & PLAISIROIS FO)
- 8 : ETANG ST NOM ES (CHAMBOURCY, CARRIERE GRE AS)
- 9 : HOUILLES AC (TRAPPES ES)
- 10 : FOURQUEUX OMS (MAUREPAS AS)
- 13 : ACHERES CS (CONFLANS PLM)